

EDITO

C'est avec une très grande émotion que nous avons appris le 9 janvier dernier la disparition de Monsieur Norbelly. Au nom de tous les parents d'élèves du collège Jean Jaurès, nous voulons ici redire à sa famille, à ses élèves et à toute la communauté éducative du collège combien nous nous associons à leur peine. Nous, parents qui l'avons côtoyé au fil de ses années d'enseignement, conserverons de Monsieur Norbelly le souvenir de sa disponibilité, de son humour, de son enthousiasme intact pour son métier et de sa bienveillance envers ses élèves. Il captait leur attention comme personne, veillant à tenir compte de leurs différences dans leur aptitude à apprendre. Toujours à leur écoute, il savait remarquer à temps leurs difficultés afin de ne jamais laisser un jeune au bord du chemin. Ses anciens élèves savent bien aujourd'hui ce qu'ils lui doivent : la « bosse des maths » pour beaucoup, mais aussi la confiance et l'estime de soi. Nos pensées vont tout particulièrement à ses quatre enfants, lui qui a accompagné les nôtres avec tant d'humanité et leur a offert pour la vie ce cadeau inestimable : le plaisir d'apprendre, de comprendre et de progresser.

Le conseil local FCPE

Hamid Adjou, Delphine Augereau,
Marie Bauwens-Soundaramourty,
Julie Chovet, Olivier Cordesse,
Béatrice Ebor, Anne-Caroline Fagard,
Olivier Genest, Françoise
Muscat-Dumont, Laurence
Petrich-Beauvais, Rémy Revellin,
Alessandra Soleilhac

Nous contacter

- **Par mail** : pour recevoir nos infos, merci de nous écrire à : fcpeducollegejeanjaures@gmail.com
- **Sur le blog** : <http://fcpe.montreuil.free.fr/blog/>

SANTE ET CITOYENNETE

Le CESC du collège est lancé !



Un CESC, pour quoi faire ?

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté est une instance interne au collège qui aborde notamment les sujets de l'apprentissage du civisme, du respect de la propriété (comment gérer et protéger ses biens personnels), de la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion, de la prévention de la violence verbale et physique et du harcèlement scolaire. Il participe aussi à la définition d'un programme d'éducation à la santé (surconsommation des écrans et des jeux vidéo, tabac, drogue...) et à la sexualité. Bref, tout ce qui préoccupe nos (pré-)ados !

Qui participe ?

Le CESC se compose du Principal et du CPE, de représentants des parents et des élèves, de professeurs, ainsi que de Mme Rodriguez la documentaliste, Mme Salien, l'infirmière et Mme Bertram, l'assistante sociale.

Les actions présentes...

Des actions sont déjà proposées aux élèves, par le biais des programmes scolaires. Ainsi, en cours d'anglais, l'EPI « Be A Smart User », en classes de 4^e et 3^e, traite de l'usage responsable des réseaux sociaux. En cours de technologie, les élèves de 4^e étudient la conception d'un jeu vidéo. Des partenaires extérieurs à l'établissement animent aussi des rencontres en classe avec les élèves : la RATP et la police interviennent auprès des 6^e pour aborder la sécurité et la citoyenneté dans les transports.

... Et à venir !

Certaines thématiques sont amenées à se développer, et les participants au CESC ne manquent pas d'idées ! On pourrait citer, en exemple, l'organisation de rencontres, sous forme d'atelier, entre les élèves (et les parents qui le souhaitent !) et des associations travaillant sur la lutte contre les conduites addictives face au numérique et aux produits illicites. La mise en place de modules progressifs, de la 6^e à la 3^e pourraient aussi permettre aux élèves d'aborder des questions relatives à leur corps et à la sexualité, telles que les premières règles, les relations affectives, la contraception, les conduites à risque... Les pratiques sportives proposées par les professeurs d'EPS, grâce à l'UNSS, pourraient aborder « sportivement » les problématiques liées à la santé et au bien-être du corps. L'apprentissage de la citoyenneté, la lutte contre les violences entre élèves et le harcèlement scolaire pourraient se renforcer en développant un principe de tutorat entre les « petits » de 6^e et les « grands » de 3^e... Enfin, le dispositif « Sentinelles et Référents », financé par l'Agence Régionale de Santé, permettrait d'organiser des rencontres entre parents, élèves, enseignants et personnels pédagogiques de santé pour échanger sur tous ces sujets passionnants et indispensables à l'épanouissement de nos enfants. Forte de tous ces projets, cette nouvelle instance qu'est le CESC a du pain sur la planche et un bel avenir devant elle ! •

A la découverte de la vie active

Le 2 février dernier s'est déroulé le premier forum des métiers au collège Jean Jaurès. Initié par la FCPE, il a réuni des parents d'élèves qui se sont portés volontaires pour parler de leur profession à des élèves de 3^e. Il s'agissait de les aider dans leur démarche d'orientation, mais aussi de leur donner un écho de la vie active. Le temps d'un après-midi, les élèves de 3^e ont pu ainsi échanger avec des professionnels.



Un architecte, un informaticien, une économiste, une orthophoniste, une conseillère d'orientation psychologue, un expert en cyber-sécurité, un monteur (cinéma), une scripte, une conseillère technique jeunesse à la CAF, une psycho-motricienne ont ainsi présenté leur métier.

Chaque parent était venu avec son envie de partager et de transmettre son intérêt pour sa profession. La Direction du collège avait organisé le forum dans le réfectoire. Chaque parent

intervenant s'était placé dans un espace dédié. Des sessions de trente minutes permettaient aux parents d'exposer à des groupes d'une dizaine d'élèves les différentes facettes de leur métier.

S'ensuivait une séance de questions-réponses qui permettait d'approfondir et de répondre aux questions préparées par les élèves, par exemple sur les cursus permettant d'accéder à telle profession, les avantages et les inconvénients du métier, la rémunération, etc.

Ce forum aura permis, aux dires des

élèves, tantôt de conforter certains choix, tantôt de réorienter leurs réflexions. Certains ont pris conscience de la réalité des ressorts de certains métiers, notamment dans l'intermittence. Plusieurs ont aussi regretté que la profession envisagée ne soit pas représentée. Mais le succès de cette première manifestation en appellera certainement une deuxième durant l'année scolaire 2017-2018, avec espérons-le de nouveaux métiers représentés, par exemple dans la médecine, l'horticulture ou l'artisanat. •

CVC

A eux de jouer !

Le coup d'envoi du Conseil de vie collégienne (CVC) a été donné le 30 janvier dernier, sous le pilotage de M. Buzelin. C'est la première fois qu'une telle instance prend place au sein du collège. Son rôle ? Donner voix au chapitre à tous les collégiens et leur permettre de s'impliquer davantage dans la vie de l'établissement. Une dizaine d'entre eux, de la 6^e à la 3^e, les représenteront régulièrement dans ce conseil et feront remonter leurs remarques et leurs suggestions en faveur de projets quotidiens, pratiques, festifs ou solidaires. Une boîte à idées sera mise à leur disposition à cet effet, et une permanence assurée deux fois par mois. Une belle initiative pour leur donner le goût de la participation citoyenne ! •

INTERDISCIPLINARITE

Les EPI, une moisson d'idées

Depuis la rentrée, les élèves de la 5^e à la 3^e découvrent une nouvelle façon d'appréhender les contenus de leurs programmes scolaires grâce aux EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires). A partir de huit thématiques déterminées par le Conseil d'administration du collège, les enseignants se réunissent afin de définir ensemble l'organisation, la prise en charge et les contenus de leurs cours, en associant et en croisant leurs propres disciplines. C'est le principe de l'interdisciplinarité ! Les huit thèmes abordés sont plutôt variés : le corps (santé, bien-être, sécurité), la culture (création artistique), l'écologie (transition écologique et développement durable), l'information (communication,

citoyenneté), les langues anciennes (cultures et antiquités), les langues étrangères, le monde économique et professionnel, et les sciences (technologie et société). Ainsi, les élèves de 5^e pourront travailler par exemple sur le thème de l'écologie au quotidien avec leurs professeurs de SVT, de Techno et de SPC. Les 4^e, eux, pourront être initiés aux premiers secours par leurs professeurs d'EPS, de SVT et le personnel de l'infirmerie. Ces EPI sont obligatoires. Ils devront aboutir à la réalisation par les élèves de projets concrets, individuels ou collectifs. •

A noter : pour plus d'information, une cartographie des EPI est disponible sur le site du collège, rubrique « pédagogie », onglet « organisation ».